PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Décret n° 2002-226 du 19 Juin 2002
portant convocation du Conseil National de Transition en session ordinaire.

Le Président de la République,

Vu l'Acte Fondamental ;
Vu, ensemble, les décrets n°s 99-1 du 12 janvier 1999 et 2001-219 du 8 mai 2001 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article unique.- Le Conseil National de Transition est convoqué en session ordinaire **le mardi 2 juillet 2002** au Palais du Parlement sis à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 19 Juin 2002

Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre de la communication, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement,

François IBOVI.-